

19 mai 2010

**La 6^{ème} édition de la Semaine du Microcrédit© organisée par l'Adie
(Association pour le Droit à l'Initiative Economique)
aura lieu du 1^{er} au 5 juin 2010**

La promotion de l'entrepreneuriat populaire sera au cœur de la sixième édition

**Sur le département de la Gironde, les forums de la Semaine du
Microcrédit© accueilleront le public à :**

- **St Astier** : 3 juin (8h-13h), forum au sein du marché
- **Cénac** : 3 juin (14h30 à 17h30), présence sur le forum organisé par la Maison de l'emploi à la salle des fêtes
- **Ainsi que dans les antennes Pôle Emploi de Bergerac, St Astier et Périgueux pour tenir des permanences**

Plus de renseignements sur www.adie.org ou en appelant le



La Semaine du Microcrédit, opération nationale de proximité, relève d'une idée simple : mieux faire connaître le microcrédit au grand public et aller à la rencontre de porteurs de projets en situation de précarité. Basés sur la pédagogie par l'exemple, ces forums feront intervenir des micro-entrepreneurs qui ont lancé leur activité grâce au microcrédit et dont le témoignage fait beaucoup pour lever les craintes des personnes hésitant à franchir le pas de la création d'entreprise. Les équipes Adie, quant à elles, proposeront sur place un diagnostic des projets, quel que soit leur avancement, et orienteront si besoin leurs porteurs vers un des services de l'association.

Une semaine pour promouvoir l'offre de l'Adie en faveur de l'entrepreneuriat populaire.

La Semaine du Microcrédit© a pour objectif de mieux faire connaître cet outil aux personnes aux revenus modestes, parfois exclues du marché du travail, (chômeurs, allocataires des minima sociaux et travailleurs pauvres) auxquelles les banques refusent l'accès à un crédit pour mener à bien un projet d'activité et ainsi créer leur propre emploi. L'opération vise aussi à promouvoir l'accompagnement proposé par l'Adie pour soutenir les porteurs de projets en amont et en aval du lancement de leur micro-entreprise. Car l'expérience acquise au sein de l'association depuis plus de 20 ans en témoigne, c'est bien la qualité de cet accompagnement qui permet de garantir la pérennité des activités créées.

Le rapport de l'Inspection générale des Finances (IGF) sur le microcrédit, publié le 14 mars par le gouvernement (consultable sur le site du Ministère de l'Economie), reconnaît la pertinence de cet outil de lutte contre l'exclusion et le chômage. Les mesures annoncées par Madame Lagarde viennent encourager le combat que mène l'Adie depuis 20 ans pour développer le microcrédit même s'il reste encore de nombreux obstacles à lever.

Le contexte économique de crise, la montée du chômage et l'instauration récente du régime d'auto-entrepreneur facilitant la création de micro-entreprises sont autant de facteurs qui plaident en faveur du développement de l'entrepreneuriat populaire (projets inférieurs à 8 000 euros portés par un public estimé à 135 000 personnes). La « base de la pyramide » recèle un fort potentiel de créativité, et si les ressources financières lui font souvent défaut, la volonté de s'en sortir et l'envie de créer son propre emploi se révèlent grâce au « coup de pouce » que constitue l'offre de l'Adie : un microcrédit combiné à un accompagnement adapté.

A propos de l'Adie :

L'Adie est une association reconnue d'utilité publique qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et donc leur emploi grâce au microcrédit. Depuis sa création en 1989 par sa Présidente, Maria Nowak, l'Adie a financé près de 85.000 microcrédits générant plus de 80.000 emplois.



CONTACTS PRESSE :

Marie-Cécile Girard

06.73.88.73.55/ mcgirard@adie.org